
Programme de Formation

Travail et formation des étrangers présents sur le territoire français

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Tarif Inter par participant : 390,00 € ht / Si adhérent Fédération : 390,00 € ht

Tarif Intra : Nous consulter

Contenu pédagogique



Public visé

Responsables et chargés de recrutement, responsables et assistants RH/administration du personnel/paie impliqués dans le recrutement et la gestion des salariés étrangers.



Objectifs pédagogiques

- Connaître les obligations juridiques pour l'alternance et l'embauche d'un étranger en France.
- Maîtriser les spécificités en apprentissage et en professionnalisation.
- Anticiper les démarches et sécuriser le changement de statut
- Valider ses pratiques et approfondir ses connaissances en droit des étrangers.



Description

INTRODUCTION AU DROIT DES ETRANGERS

- Les sources du droit des étrangers et évolutions
- La règle en matière d'accès au travail des ressortissants étrangers
 - Obligation de vérification du titre
 - Quand faire une demande d'autorisation de travail
 - Cartes de séjour permettant / ne permettant pas le travail et démarches associées
- Opposabilité du marché de l'emploi
 - Qu'est-ce que l'opposabilité
 - Règles de diffusion d'annonces
 - Les méthodes pour réussir
- Réforme des autorisations de travail, changement d'employeur et portail "Etrangers en France"
- Comment faire pour un candidat résidant à l'étranger
- Les cartes "sésames" - une variété de "Passeport Talent"
- Le regroupement familial
- La taxe employeur (ex taxe OFII)
 - Qui la paie et quand



- Le calcul et le montant
- Les changements récents

SITUATION DES ETUDIANTS ETRANGERS EN FRANCE

- Etudiant étranger avec carte RECE (Recherche d'Emploi Création d'Entreprise)
- Etudiant étranger avec Autorisation Provisoire de Séjour "APS Master"
- Changement de statut des étudiants, différentes options
- Situation des Algériens, Tunisiens et Marocains
- Travail "à titre accessoire" des étudiants étrangers
 - Définition du travail à titre accessoire
 - 964 heures, 850 heures, comptage et dépassement
 - Démarches à l'embauche à réaliser par l'employeur
- Spécificités du contrat de professionnalisation / contrat d'apprentissage
 - Les primo arrivants
 - La note du 12 juillet 2021
 - La validation de l'OPCO
 - L'embauche après l'alternance
 - Les possibilités d'intérim

LES ETRANGERS EN POSSESSION D'UN TITRE DE SEJOUR AUTRE QU'ETUDIANT

- Comprendre et décrypter un titre de séjour
 - Les candidats Européens ou détenteurs d'un titre Européen
 - Les récépissés et autres documents provisoires
 - Les réfugiés / bénéficiaires de la protection internationale
 - La demande d'asile en cours
 - Les mineurs isolés (ASE)
- Carte de séjour "salarié" ou "travailleur temporaire"
- Particularités et vigilance pour les titres "famille"
- Renouvellement des titres
 - Délais, procédures et conditions
 - Différences au sein des préfectures
 - Convocation rendez-vous et récépissés
- Renouvellement long ou refusé durant l'alternance
 - Quelles actions mener?
- Identification des pratiques à risques
 - Travail ou alternance sans titre valide
 - Sanctions
 - Les vérifications
 - Bonne foi de l'employeur
 - Que faire en cas de découverte d'une situation irrégulière
 - Licencier, suspension, rupture d'un commun accord
 - L'OQTF
 - La faute grave et le faux titre
 - Accident du travail et situation irrégulière
- La régularisation
- Les titres de séjour et leur gradation

Prérequis

Il est recommandé d'avoir eu une exposition aux problématiques du recrutement des salariés étrangers.



Modalités pédagogiques

- Alternance d'apport théorique et mise en situation
- Animation pédagogique favorisant la réflexion et les échanges entre les apprenants et les apprenants / formateurs



Moyens et supports pédagogiques

Support visuel diffusé et remis en fin de formation

Nombreux cas pratiques



Modalités d'évaluation et de suivi

- Tour de table collectif avec l'intervenant au démarrage
- Echanges avec le formateur
- Condition de réussite : Assiduité, écoute
- Évaluation de satisfaction complétée par les participants à l'issue de la formation



Référent Technique, Pédagogique et Handicap

Lionel PICARD | Merci de nous informer de vos difficultés afin d'étudier la possibilité d'adaptation de nos formations.